



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
ILLE-ET-VILAINE

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Filière Porc Aviculture
Tél 02 23 48 26 70 - Fax 02 23 48 26 81
E-mail : dispositifporc@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Rennes, le 03 février 2011

Madame, Monsieur,

Face aux grandes difficultés que subissent les éleveurs en production porcine, la **Préfecture de la région Bretagne a souhaité mettre en place un dispositif spécifique d'accompagnement des exploitations les plus fragilisées.**

Ce plan d'accompagnement repose sur le volontariat et comprend :

- **Visites sur site**
- **Réalisation d'un audit**
- **Etude des évolutions possibles**
- **Rencontre des partenaires (table ronde)**
- **Formalisation des décisions selon les choix de l'éleveur**

Une réunion de lancement de ce dispositif à La Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine, réunissant tous les acteurs de la filière (groupements de producteurs, banques, MSA, centres de gestion, représentants des syndicats agricoles, DDTM, Conseil Général, Chambre d'Agriculture) s'est tenue le 14 janvier dernier.

Si vous êtes producteur de porcs et que vous connaissez des difficultés, vous pouvez faire appel à la Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine pour trouver des solutions personnalisées aux problèmes rencontrés.

N'hésitez pas à nous contacter au numéro suivant pour de plus amples renseignements, nous sommes à votre écoute et nous vous assurons de la plus grande discrétion.

Secrétariat du dispositif porc : 02.23.48.26.70.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Jean-Luc FOSSÉ

Vice président

de la Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine